

**20DIS13**

RESSOURCES HUMAINES

METTRE EN PLACE UNE GPEC

Objectifs / Compétences visées

- Elaborer une démarche de gestion des compétences dans le cadre légal et conventionnel
- Concevoir la démarche adaptée à la stratégie associative
- Déterminer les étapes de la GPEC
- Construire les référentiels et les outils appropriés

Contenu

MODULE 1

Introduction : Une GPEC entre obligations et opportunités

Les dispositifs légaux et réglementaires
Enjeux et problématiques de la GPEC
Pourquoi entrer dans une démarche de GPEC ?

Définir les thèmes d'une GPEC adaptée à l'association

La démarche à adopter selon la stratégie et les enjeux pour l'association
Etablir un diagnostic
Valider les objectifs de la démarche choisie
Les étapes du pilotage de la démarche GPEC

MODULE 2

Mettre en œuvre une GPEC

Les étapes indispensables
Les outils RH en lien avec la GPEC (Fiches de poste, référentiels métiers, indicateurs d'analyse de la charge de travail, conditions et maintien dans l'emploi des seniors et gestion de l'usure professionnelle ...)
Le suivi de la GPEC

La formation professionnelle et le plan de GPEC

Les dispositifs de la formation professionnelle
Les outils de diagnostic des besoins de formation et les modes d'accompagnement légal et conventionnel
Associer la GPEC aux autres outils de gestion des ressources humaines : entretiens annuels, gestion de carrières, négociation annuelle, entretiens professionnels

Impliquer les différents acteurs de l'entreprise

Les conditions de faisabilité du projet, les liens avec les démarches et les réformes
Communiquer et fédérer autour du projet
Constituer les différents groupes de travail internes GPEC
Associer les partenaires sociaux
La validation et l'appropriation de la GPEC par les équipes

Dates - Lieu

MODULE 1 : 9 octobre 2020 - 14h00 - 17h00
MODULE 2 : 14 octobre 2020 - 14h00 - 17h00
Classe virtuelle

Durée

6h soit 3h00 par module

L'inscription implique la participation aux 2 modules

Tarif

285 € - Adhérent
350 € - Non-adhérent

Public

Pour toutes les personnes en situation de direction d'un établissement ou service, responsables ou gestionnaires RH

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de présentation et d'échanges collectifs
Support transmis aux participants
Animation en visio-conférence via l'outil Teams
Disposer d'un ordinateur avec connexion internet et son. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont
Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours puis en fin de session, des temps de questions/réponses permettront de préciser à nouveau ces attentes et à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenante

Catherine AUDIAS, consultante, formatrice en management des associations de l'action sociale, experte en droit et ressources humaines

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable